

Circulaire : 2018-DAPAOS-007

Dossier suivi par :

DAPAOS 1 : Fabien Divenah
DAPAOS 2 : Laurence Houssel
DAPAOS 3 : Florence Riffade
DAPAOS 4 : Muriel Robin
(Voir organigramme)

Diffusion :

Pour attribution : A- Pour information :

A	DSDEN	A	Universités
	Inspections		IUT
A	CT - CM	A	Gds étab. Sup.
A	CD- CS		IUFM
A	LYC	A	CROUS
A	CLG	A	CANOPE
A	LP	A	CIO
A	EREA/ERDP	A	INSHEA
I	CIEP	A	ENSEA
A	MELH	A	ENSIE
A	DDCS		SIEC
A	Centrale SUPELEC	I	Représentants des personnels

Nature du document :

- nouveau
 modifié
 reconduit

Calendrier :

Retour des feuillets : **19/03/2018**

Le présent document comporte :

Circulaire	1 p
Annexe	4 p
Dossier	6 p
Organigramme	1 p
Total	12 p

Versailles, le 12/02/2018

Le Recteur de l'académie de Versailles
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

S/c de Madame et Messieurs les Inspecteurs
d'académie, directeurs académiques
des services de l'éducation nationale,

Objet : Avancement de grade des Secrétaires Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (SAENES) au titre de l'année 2018.

Réf. : Décret n° 2009-1388 du 11/11/2009 modifié.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, les éléments d'information relatifs à la campagne d'avancement de grade des personnels cités en objet, au titre de l'année 2018.

Les dossiers des agents promouvables, une fois complétés et signés devront être retournés au service de la DAPAOS qui gère votre établissement pour le :

Lundi 19 mars 2018

**Seuls les dossiers complets parvenus à cette date
seront pris en considération**

Je vous demande de porter cette circulaire à la connaissance des personnels concernés et vous remercie de l'attention que vous porterez au bon déroulement de cette procédure.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines

signé : Régis HAULET